

Octobre 2005

# commission du codex alimentarius



ORGANISATION DES NATIONS  
UNIES POUR L'ALIMENTATION  
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION  
MONDIALE  
DE LA SANTÉ



BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél: +39 06 57051 www.codexalimentarius.net Email: codex@fao.org Facsimile: 39 06 5705 4593

Point 2 (b) de l'ordre du jour

## PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

### COMITÉ EXECUTIF DE LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS

*Cinquante-septième session, Siège de l'OMS, Genève, 6 - 9 décembre 2005*

#### **SUITE DONNÉE À L'ÉVALUATION CONJOINTE FAO/OMS DU CODEX ALIMENTARIUS ET D'AUTRES ACTIVITÉS DE LA FAO ET DE L'OMS RELATIVES AUX NORMES ALIMENTAIRES**

1. À sa vingt-sixième session (juillet 2003), la Commission du Codex Alimentarius avait examiné des propositions spécifiques qui découlaient de l'Évaluation conjointe FAO/OMS du Codex Alimentarius et d'autres activités de la FAO et de l'OMS relatives aux normes alimentaires<sup>1</sup>. La suite donnée aux propositions approuvées par la Commission à sa vingt-sixième session et à d'autres décisions de la Commission relatives à l'Évaluation conjointe FAO/OMS est résumée dans les tableaux 1 et 2.
2. Le Comité exécutif est invité à prendre acte des progrès accomplis et à donner les orientations qu'il jugera nécessaires pour assurer la mise en œuvre diligente des propositions/décisions.

<sup>1</sup> ALINORM 03/26/11 et Add. 1-6; ALINORM 03/41 par. 149-183

**TABLEAU 1 : SUITE DONNÉE AUX PROPOSITIONS APPROUVÉES PAR LA COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS À SA VINGT-SIXIÈME SESSION**

<b>Proposition n°</b>	<b>Titre</b>	<b>Suite à donner</b>
1	Sessions annuelles de la Commission	Appliquée
2	Suite donnée à l'Évaluation - Suivi des progrès accomplis	En cours au niveau du Comité exécutif et de la Commission du Codex Alimentarius.
3	Priorités pour la mise en oeuvre	Aucune
4	Niveaux de protection acceptables	Aucune
5	Examen du mandat des Comités et des Groupes spéciaux du Codex	En cours (voir ALINORM 05/28/41 par. 136 à 159); la Commission devrait poursuivre cet examen à sa vingt-neuvième session.
6	Examen des Comités régionaux de coordination	En cours (la Commission a examiné cette question à sa vingt-huitième session <sup>2</sup> ); le CCGP23 devrait poursuivre l'examen du terme de références des comités de coordination.
7	Fonctions liées aux stratégies et à la gestion du Comité exécutif	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 21 à 25).
8	Fonctions du Comité exécutif liées au budget, à la planification et à la programmation	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 21 à 25).
9	Maintien du Comité exécutif en tant qu'organe chargé des stratégies et de la gestion des normes	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 21 à 25).
10	Suppression des fonctions supplémentaires du Comité exécutif	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 21 à 25).
11	Composition du Comité exécutif	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 20).
12	Participation d'observateurs au Comité exécutif	En cours (le CCGP21 et la Commission à sa vingt-huitième session ont examiné cette question <sup>3</sup> ); la Commission et le Secrétariat du Codex devraient poursuivre cette question.
13	Planification stratégique	En cours (voir CX/EXEC 05/57/2 Partie I).
14	Examen critique des propositions de nouveaux travaux à entreprendre	Appliquée
15	Suivi de l'état d'avancement des normes	Appliquée
16	Responsabilité de la gestion des normes	Aucune
17	Prise de décisions dans des délais prescrits	Appliquée (dans le cadre de l'examen critique et du suivi des progrès accomplis).
18	Simplification des procédures d'élaboration des normes	Aucune
19	Recours à des facilitateurs	En cours (CCGP21 a examiné cette question <sup>4</sup> ; voir aussi ALINORM 05/28/41 par. 123).
20	Établissement de groupes de travail électroniques	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 41).
21	Établissement de groupes de travail traditionnels	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 41).
22	Adoption des normes	Aucune

<sup>2</sup> ALINORM 05/28/41 par. 128 à 135.

<sup>3</sup> ALINORM 05/28/33 par. 62 à 69; ALINORM 05/28/41 par. 122

<sup>4</sup> ALINORM 05/28/33 par. 60 à 61

23	Responsabilité de l'examen des procédures	Aucune (le CCGP a été désigné organe responsable).
24	Amendement du mandat du Codex	Aucune
25	Révision des règles et procédures de travail régissant le fonctionnement du Comité exécutif	Voir propositions n° 7, 8, 9, 10 et 11 ci-dessus.
26	Autres révisions des règles et procédures de travail du Comité exécutif	Voir proposition n° 12 ci-dessus.
27	Droit de s'exprimer.	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 27).
28	Organisations bénéficiant du statut d'observateur	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 26 et 42).
29	Présidents des Comités et des Groupes spéciaux du Codex	Appliquée (voir ALINORM 04/27/41 par. 14).
30	Révision de l'Article XI.4 <sup>5</sup>	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 20).
31	Séparation des conseils à l'intention des gouvernements hôtes et des conseils relatifs à la conduite des réunions	Appliquée (voir ALINORM 04/27/41 par. 14).
32	Coprésidence	En cours (le CCGP a examiné cette question <sup>6</sup> ; voir aussi ALINORM 05/28/41 par. 124).
33	Critères pour le choix des présidents	Voir proposition n° 29 ci-dessus.
34	Détermination du consensus	À sa vingt et unième session, le CCGP est convenu de ne pas entreprendre de nouveaux travaux concernant la définition du « consensus » à ce stade <sup>7</sup> ; le CCGP23 devrait examiner un document de discussion <sup>8</sup> .
35	Conduite des réunions: Rapports	Aucune (voir ALINORM 05/28/41 par. 126).
36	Conduite des réunions: Groupements de pays	Aucune (voir ALINORM 05/28/41 par. 126).
37	Relations avec l'OIE	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 43 à 44 et 200 à 203); à sa trentième session, la Commission devrait examiner les dispositions actuelles.
38	Critères relatifs à l'établissement des priorités de travail	Appliquée (voir ALINORM 05/28/41 par. 39 à 40).

<sup>5</sup> Actuellement Article XIII.4 (quinzième édition du Manuel de procédure).

<sup>6</sup> ALINORM 05/28/33 par. 56 à 59.

<sup>7</sup> ALINORM 05/28/33 paras 9 à 10.

<sup>8</sup> ALINORM 05/28/33A par. 8 à 16.

**TABLEAU 2 : AUTRES DÉCISIONS PRISES PAR LA COMMISSION À SA VINGT-SIXIÈME SESSION (À PROPOS DE L'ÉVALUATION CONJOINTE FAO/OMS) CONCERNANT LA PROCÉDURE UNIQUE POUR L'ÉLABORATION DES NORMES CODEX ET DES TEXTES APPARENTÉS<sup>9</sup>**

No.	Titre	Suite à donner
1	Procédure ultérieure concernant la publication et l'acceptation des normes Codex	À sa vingt-huitième session, la Commission a recommandé un amendement aux Statuts et a adopté des amendements aux sections pertinentes du Manuel de procédure (voir ALINORM 05/28/41, par. 29 à 36); la Conférence de la FAO et l'Assemblée mondiale de la santé devraient approuver l'amendement aux Statuts.
2	Guide concernant l'examen des normes à l'étape 8	Travaux confiés au CCGP à sa vingt-troisième session.
3	Guide concernant la procédure de révision et d'amendement des normes Codex	Travaux confiés au CCGP à sa vingt-troisième session.
4	Dispositions concernant l'amendement des normes Codex élaborées par des Comités du Codex ajournés <i>sine die</i> .	Travaux confiés au CCGP à sa vingt-troisième session.

<sup>9</sup> ALINORM 03/26/11: Add.4 par. 31; ALINORM 03/41 par.178.